



Contrat de recyclage & d'élimination en qualité de partenaire Swico Recycling certifié

Thévenaz-Leduc SA/Groupe Barec
Chemin de la Motte 5
1024 Ecublens

Notre partenariat a un impact positif sur la branche suisse du recyclage et affermit la solution de recyclage volontaire à laquelle adhèrent les producteurs.

Le présent contrat de recyclage et d'élimination est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Il est élaboré selon la norme suisse EN 50625-1:2014, y compris les exigences et spécifications techniques afférentes, et les dispositions suisses (état technique OFEV et CENELEC-CH), qui sont partie intégrante du contrat.

Zurich, le 5 décembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jon Fanzun'.

Jon Fanzun
Swico
Président du Swico Recycling Board



Contrat de recyclage & d'élimination en qualité de partenaire Swico Recycling certifié

Thévenaz-Leduc SA/Groupe Barec
La Main
1510 Moudon

Notre partenariat a un impact positif sur la branche suisse du recyclage et affermit la solution de recyclage volontaire à laquelle adhèrent les producteurs.

Le présent contrat de recyclage et d'élimination est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Il est élaboré selon la norme suisse EN 50625-1:2014, y compris les exigences et spécifications techniques afférentes, et les dispositions suisses (état technique OFEV et CENELEC-CH), qui sont partie intégrante du contrat.

Zurich, le 5 décembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jon Fanzun'.

Jon Fanzun
Swico
Président du Swico Recycling Board